

Foix, le 18 juin 2026

**Communiqué de soutien de l'union syndicale Solidaires Ariège
à nos camarades syndiqué-es sanctionné-es
par le maire d'extrême droite d'Hénin Beaumont.**

Dans la gradation des nuances de « brun » au niveau des maires d'extrême droite, il semble qu'il y ait entre eux (désolé mais très peu de femmes là aussi) un concours pour savoir qui sera le plus pourri au royaume des saloperies antisociales.

On se focalise beaucoup en ce moment sur le nouvel édile de Carcassonne ; celui qui multiplie les décisions contre notre camp social et se place résolument dans les pas de son voisin biterrois qui lui sert de modèle.

Mais on aurait tendance à oublier parfois les chefs d'exécutifs municipaux qui depuis des années tracent leur extrême « sillon ».

Le champion incontesté est le premier magistrat d'Hénin Beaumont dans le Nord , Steeve Briois, qui vient de décider d'exclure de leurs fonctions municipales nos 2 camarades agents territoriaux de la ville : Fabienne pour un an et Djelloul pour deux ans. Sans traitement. Leurs seuls torts : avoir déplu au maire ! Et être syndiqué-es à Sud Collectivités Territoriales comme d'autres avant eux l'étaient à la CGT. Car le dossier disciplinaire monté de toutes pièces par le maire et son équipe a démontré qu'il était vide de sens et de reproches : la commission de discipline convoquée pour traiter ces dossiers, a blanchi nos 2 camarades en ne proposant aucune sanction.

Ils ont engagé une bataille juridique pour casser la décision unilatérale du maire : la première étape sera le 25 juin 2026 avec une audience au Tribunal Administratif de Lille en référé pour obtenir la suspension immédiate de cette sanction inacceptable.

Nous tenons à renouveler le soutien inconditionnel de notre Union Syndicale Solidaires Ariège à nos 2 camarades Fabienne et Djelloul et plus largement à l'ensemble des militants syndicaux et associatifs qui sont dans le collimateur des élu-es d'extrême droite.